

Compte-rendu du conseil municipal du 11 septembre 2014

Présents: Francis LAGUERRE, Gilbert DUPUY, Xavier DE FERLUC, Patricia LAURENT, Pierrette LERO, Janine PASCAL, Pascal PHILIP, Julie PORTE-TRAUQUE.

Absent excusé : Rémi PIQUEMAL.

Absents : Daniel ALARD a donné procuration à Xavier DE FERLUC et Fabienne BARRO (arrivée en fin de séance) avait donné procuration à Patricia LAURENT.

Secrétaire de séance : Julie PORTE-TRAUQUE

*Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 26 juin 2014.

*Informations financières : l'objectif pour 2014 est d'équilibrer le budget, mais il existe un décalage entre le fond de trésorerie (facturations à régler) et les rentrées notifiées :

- Attente de remboursement de TVA avant la fin de l'année 2014.
- Problème de prélèvement du Crédit Agricole pour un remboursement d'emprunt créé par le prélèvement de plus de 41 000 € fait en juillet alors qu'il était convenu pour octobre.
- Attente de 50 % des subventions sur le montant des travaux éligibles (l'espace multi-sports correspondant à la moitié des réalisations projetées).

Ainsi, le Maire propose d'ouvrir une ligne de trésorerie de 100 000 € sur 12 mois auprès de la Caisse d'Epargne à un taux 2,35 %.

Cette trésorerie temporaire (adaptable à tout moment) servira en attendant que les rentrées et les remboursements cités précédemment soient crédités en fin d'année. Janine PASCAL rappelle que la demande de ligne de crédit est une pratique courante à laquelle les collectivités ont souvent recours pour une facilité temporaire. Cette mise en place de ligne de crédit est adoptée à l'unanimité.

Le Maire rappelle par ailleurs que des décisions sur la fiscalité doivent être prises avant le 1er octobre (taxes notamment) et qu'il conviendrait de faire un conseil pour apprêter les décisions modificatives : ce sera le mardi 23 septembre à 20h 30.

*Ecole intercommunale :

Il y a 37 enfants scolarisés, dont 19 prennent le bus.

- Nouvelles activités périscolaires le jeudi après-midi.
- Mise au point des emplois du temps
- Remplacement de la directrice qui est en arrêt de maladie.
- Ramassage scolaire : le bus scolaire a actuellement une capacité de 15 places, or il y a 19 élèves et l'accompagnatrice. DENAMIEL doit proposer un autre véhicule (qui devra comporter des ceintures de sécurité pour le 1^{er} janvier 2015).
- Pour l'accueil du mercredi après la classe, les enfants de l'école intercommunale de Ferrières-Prayols peuvent bénéficier de la structure du Courbet-Mandéla confiée aux Francas.

*Aire de jeux

Suite à la réalisation de l'espace multi-sports, on envisage de poursuivre par l'agrandissement du boulodrome, la création de toilettes extérieures et le remplacement des jeux pour plus petits.

Agnès Fazan, directrice régionale du LEC a préparé un dossier pour la CAF pour une demande de subvention qui sera instruite en novembre.

*Loisirs : Enfance-Jeunesse

Cet été, 25 enfants ont bénéficié des animations destinées aux moins de 12 ans. Comme une bonne moitié venait de Ferrières, cette municipalité a été sollicitée pour participer au complément financier apporté par Prayols.

La compétence Enfance (niveau élémentaire) relève de l'intercommunalité, mais un projet spécifique avait été déposé et avalisé par la CAF qui avait ainsi participé financièrement. En même temps, un autre projet avait été conçu pour la jeunesse (compétence à la charge des communes).

La question est donc de prendre une position pour la jeunesse et une pour l'enfance d'autant que pour celle-ci, le cahier des charges est en cours de négociation avec le prestataire retenu par la communauté des communes. Les conseillers municipaux ont été consultés et une décision définitive sera prise lors du prochain conseil après avoir contacté Ferrières, l'intercommunalité et le LEC.

*Parc Naturel des Pyrénées / commission environnement

Dernière réunion en date de la commission : le 1^{er} septembre 2014.

– Opération ZERO PHYTO, objectif « Convaincre mais sans contraindre ». La commission du PNR donnera son compte-rendu avant la fin du mois sur les actions menées par les communes, dont Prayols fait parti pour une utilisation la moindre possible de pesticides et autres produits polluants.

– Proposition de continuer à changer les radiateurs « énergivores ».

– Proposition d'étudier la thermographie des locaux (municipaux et privés) sur Prayols.

– Plantation des arbres au verger communal (préparation le 23 septembre à 10h 30).

– Fleurissement du village : le bilan a été tiré et l'implication des Prayolais est à développer.

– Etude sur les entrées de villages : aménagements mineurs à envisager.

– Etude sur le bâti ancien : possibilité de solliciter des aides.

– Une réflexion est menée par la commission environnement sur la réduction de l'utilisation de l'éclairage public, réduction qui permettrait une économie sensible d'énergie. Cette opération aurait un coût qui serait amorti au bout de 3 ans et il est en parti subventionné par le syndicat (SCDEA).

Le conseil se montre favorable à ce projet (à voir lors de l'élaboration du budget 2015).

*Travaux :

Problèmes d'écoulement des eaux pluviales dans plusieurs secteurs du village. La mairie devra étudier les meilleures solutions pour canaliser ces surplus d'eau et créer les dispositifs adéquats.

Le conseil s'engage à faire des devis et espère pouvoir réaliser ces travaux dans les meilleurs délais.

*Personnel communal

Christine Teulière est en congé de maladie de longue durée jusqu'au 29 Octobre 2014 et elle est actuellement remplacée par Véronique DAVID (lundi et jeudi de 15h à 18h 30)

Le conseil se montre sensible au travail réalisé par les agents techniques et mandate le maire pour le suivi des dossiers de chacun.

*Intercommunalité

Le maire propose la tenue d'une commission avec les conseillers volontaires le mardi 23 septembre à partir de 18h pour étudier toutes les propositions émanant de la communauté des communes.

* Autres réunions

Le mardi 14 octobre, rencontre avec le CLIC, le mardi 18 novembre avec les associations.

*Prochain conseil municipal : le mardi 23 Septembre 2014 à 20h30.